

# Plan Local d'Urbanisme

Une histoire d'avenir !

Un **POUR ÊTRE ANNEXÉ À LA  
DÉLIBÉRATION DU** \_\_\_\_\_  
28 SEP. 2020

MAIRIE DE SOISSONS  
Pour le Maire,  
Et par délégation,  
  
Ginette PLATRIER

## 3. PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES (PADD)

PLU révisé, approuvé par délibération du Conseil municipal en date du 28 septembre 2020





## PRÉAMBULE

### I – UNE AMBITION À AFFIRMER

### II – LA DÉCLINAISON DES ORIENTATIONS

Axe 1 – Soissons : une ville attractive et dynamique

Axe 2 – Valoriser le cadre de vie pour tous les Soissonnais

Axe 3 – Faire de Soissons une ville durable référente

Axe 4 – Répondre aux besoins en mobilité de tous

### III – CARTE DE SYNTHÈSE DES GRANDES ORIENTATIONS

Le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)** est le document phare du PLU.

- Il formalise le **projet de territoire** à l'échelle de l'ensemble du territoire pour les 10 à 15 prochaines années.
- Il est transcrit règlementairement au sein des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), du zonage et du règlement du PLU.

Le contenu du projet d'aménagement et de développement durables est fixé par **l'article L151-5 du Code de l'urbanisme**. Celui-ci doit définir :

*« 1° Les orientations générales des politiques **d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques***

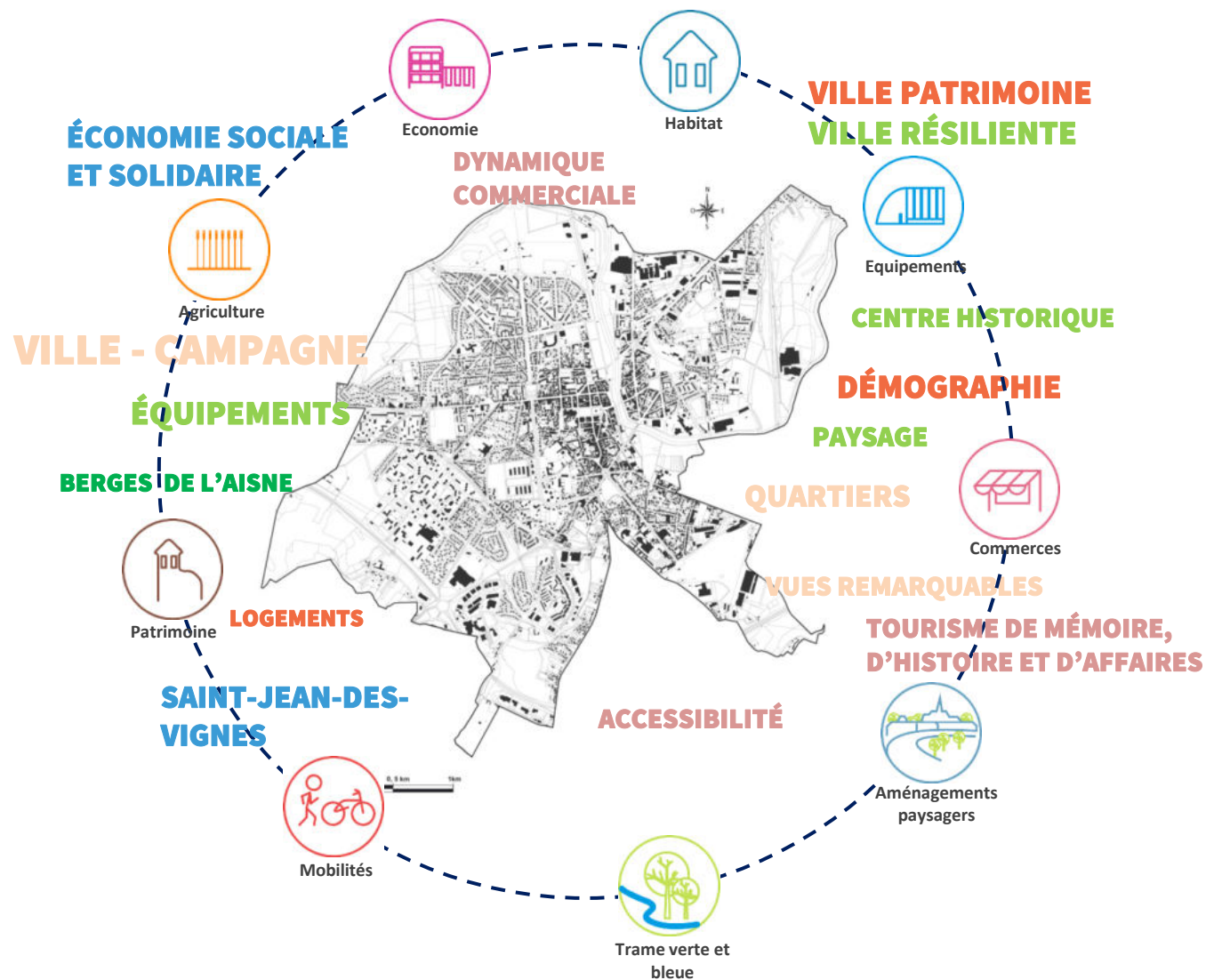
*2° Les orientations générales concernant :*

- *l'habitat,*
- *les transports et les déplacements,*
- *les réseaux d'énergie,*
- *le développement des communications numériques,*
- *le développement économique*
- *l'équipement commercial,*
- *les loisirs,*

*Il fixe des **objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace** et de lutte contre l'étalement urbain. »\**

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU), à travers le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), exprime et met en place les conditions du développement de Soissons en s'appuyant sur ses richesses et son identité.

L'ambition est de donner un nouveau cap au territoire en agissant concomitamment sur les trois piliers du développement durable (société, économie, environnement) et de répondre aux problématiques propres à Soissons et à ses spécificités dans tous les domaines : le logement, les équipements, l'économie, le commerce, le tourisme, le patrimoine, l'environnement, etc.



## DES OBJECTIFS À PLUSIEURS ÉCHELLES

La déclinaison des orientations a été définie aux échelles des quartiers, de l'agglomération, et prend en compte la proximité de la région parisienne.

### Faire rayonner la nouvelle image de la ville

Soissons est à l'interface du Grand Paris, de la Métropole Européenne de Lille et du Grand Reims. L'enjeu est de faire rayonner Soissons grâce à la mise en valeur de son patrimoine, fruit de son histoire et moteur de son identité.

Il faut changer l'image de la Ville, et développer son rayonnement vers Paris et le Grand Roissy, bientôt situés à 45 minutes par la route nationale 2. L'entrée de ville de la gare est également à recomposer pour appuyer cette ambition.

### Concilier les projets phares et le quotidien

Centre de l'agglomération du Soissonnais au rayonnement culturel, commercial, pôle d'enseignement et de santé, Soissons doit aussi développer ses actions à l'échelle de chacun des quartiers, associant les habitants dans la prise de décision.

### Une action forte sur le cœur de ville

Longtemps délaissé, le quartier du cœur de ville fait désormais l'objet d'une attention prioritaire de la part de l'équipe municipale. La volonté politique vise à prendre en compte les qualités historiques, patrimoniales et paysagères de ce secteur pour le développement de la Ville, mais aussi de toute l'Agglomération soissonnaise. Cela nécessite une vision globale de la priorisation des actions avec cinq grands axes d'intervention :

- La redynamisation commerciale ;
- L'amélioration des conditions de circulation et du stationnement ;
- La réhabilitation de l'habitat et du patrimoine bâti ;
- La modernisation des espaces publics ;
- La valorisation touristique et patrimoniale.

Le centre-ville est également bordé par la rivière Aise véritable « colonne vertébrale » de Soissons et facteur indéniable de nature en ville. Les berges seront progressivement réaménagées afin d'affirmer cet atout paysager et identitaire majeur.

Ce projet de requalification du centre-ville vise à améliorer la qualité de vie des citoyens. Il représente aussi un facteur d'attractivité-clé pour faire du Soissonnais, un territoire d'avenir aux portes du Grand Paris.



## AXE 1 – SOISSONS : UNE VILLE ATTRACTIVE ET DYNAMIQUE

### A – Renforcer l'attractivité de Soissons, à travers un développement économique au rayonnement régional

#### OBJECTIFS



Renforcer l'équilibre entre habitat et emploi

Soutenir les entreprises des secteurs secondaire et tertiaire et attirer de nouvelles entreprises, créatrices d'emplois

Développer les emplois de service à travers l'économie résidentielle et présentielle, accompagner les entreprises qui s'installent à Soissons

Développer l'économie sociale et solidaire

Soutenir le riche tissu associatif soissonnais et créer des passerelles entre le monde associatif et le monde économique

Accompagner le projet de requalification du pôle gare, qui a vocation à devenir une vitrine attractive pour le territoire, insérant Soissons dans la dynamique de développement francilienne

Travailler sur la mutation des zones d'activités économiques existantes notamment la zone de l'Archer, l'avenue de Laon, etc.

Promouvoir Soissons comme une ville étudiante et attractive pour les jeunes

#### ACTIONS



Poursuivre le développement du Parc Gouraud (bâtiments tertiaires, services aux salariés...), carrefour d'innovation sociale, économique, artistique et culturelle. Mettre en place les projets de pôle territorial de coopération économique, d'espace de coworking, d'accélérateur d'entreprises, et de restaurant solidaire

Engager la création d'une nouvelle zone d'activités du quartier Gare : reconvertir des friches urbaines dans une logique de spécialisation et de complémentarité, mettre en place des services de mobilité, intégrer un pôle automobile et un Village PME

Valoriser le rôle majeur et moteur de Soissons en matière de santé à travers son centre hospitalier, la maison des préventions, etc.

Poursuivre la mise en place du dispositif de CitésLab (quartiers prioritaires), d'un accélérateur et de nouveaux espaces de travail adaptés (Le Kanap' sur le Parc Gouraud)

Création d'un pôle territorial de l'économie sociale et solidaire

Mise en place d'un projet de restauration social et solidaire (locavore Gouraud et pâtisserie Saint Crépin), de mobilité (Cyclovis, garage solidaire), de régie de quartier, de services aux personnes...

Construire une maison des associations, conçue comme un « cluster »

Développer de nouvelles filières de l'enseignement supérieur (licence Design à St-Vincent-de-Paul par ex.), structurer la vie étudiante avec la journée d'accueil à la rentrée universitaire, le dispositif PÉPite (Pôle Étudiant Picard pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat)

Poursuivre le développement de la fibre optique



# AXE 1 – SOISSONS : UNE VILLE ATTRACTIVE ET DYNAMIQUE

## B – Soutenir et développer le tissu commercial et les services de proximité (1/2)

### OBJECTIFS



Affirmer une identité distinctive du centre-ville en s'appuyant sur l'histoire et le patrimoine

Renforcer, stimuler la centralité commerciale majeure du centre-ville en affirmant les 2 axes commerçants nord-sud et est-ouest du centre-ville

Accompagner le développement de la Smart city au profit du commerce de proximité

Conforter et accueillir des locomotives commerciales en centre-ville

### ACTIONS



Développer une information et une signalétique d'entrée de ville pour valoriser le commerce et le cœur historique

Réaliser une charte des terrasses afin de maîtriser les espaces publics centraux. Définir des espaces publics réversibles en termes d'aménagement.

Définir un parcours marchand associé à un circuit de découverte du patrimoine (circuit shopping)

Théâtraliser les rues et les commerces lors d'événements

Mettre en lumière et scénariser le patrimoine

Appliquer un outil de maîtrise du patrimoine commercial, et les outils réglementaires de maintien des équilibres et de la diversité commerciale

Poursuivre la stratégie de maîtrise foncière d'espaces stratégiques

Conforter le marché et la vocation de la place Fernand Marquigny

Maintenir la diversité commerciale



# AXE 1 – SOISSONS : UNE VILLE ATTRACTIVE ET DYNAMIQUE

## B – Soutenir et développer le tissu commercial et les services de proximité (2/2)

### OBJECTIFS



Maintenir et développer le flux de clientèle en centre-ville

Fédérer les unions commerciales et créer de la synergie entre les pôles

Anticiper les flux commerciaux de la gare vers le centre-ville, en passant par l'avenue de Gaulle

Pérenniser les pôles commerciaux au sein des quartiers

### ACTIONS



Conforter l'accessibilité par un travail pédagogique sur le stationnement

Engager la stratégie d'implantation des équipements structurants (cinéma...)

Accompagner la densification de la population (pôle gare)

Mettre en œuvre une stratégie de diversification vers la clientèle touristique

Accompagner le rapprochement des associations commerciales

Développer des passerelles entre les commerces de périphérie et les commerces du centre-ville

Mutualiser des services autour du Multicanal (livraison à domicile...)



# AXE 1 – SOISSONS : UNE VILLE ATTRACTIVE ET DYNAMIQUE

## C – Repenser la stratégie touristique : définir un nouveau cap du territoire pour construire l’avenir

### OBJECTIFS



Développer une économie s’appuyant sur l’important potentiel touristique de la ville et notamment les principaux marqueurs d’identité territoriale, et le patrimoine remarquable.

Faire rayonner Soissons grâce à la mise en valeur de son patrimoine, fruit de son histoire et moteur de son identité

Mettre en avant le label « Villes et Pays d’Art et d’Histoire » pour promouvoir l’activité touristique et la culture

Diversifier l’offre touristique pour amplifier l’attractivité. Développer notamment le tourisme d’affaires

S’appuyer sur un cœur de ville qualitatif pour dynamiser l’activité touristique : donner envie de consommer et de se détendre en cœur de ville pour faire de Soissons une ville attractive, à la qualité de vie retrouvée

### ACTIONS



Faire du site de l’Abbaye de Saint-Jean des Vignes le cœur d’un projet structurant pour le territoire : « rebâtir » le monument à travers la réalité augmentée, assurer une mise en lumière artistique, créer des jardins et un restaurant solidaire

Valoriser la Crypte Saint-Médard et développer un site archéologique et historique à vocation culturelle et touristique

Développer l’éco-tourisme via une voie verte, la ligne Rochy-Condé, allant des Bains du Lac (le nouvel équipement aquatique de l’agglomération) au Moulin de Chevreaux

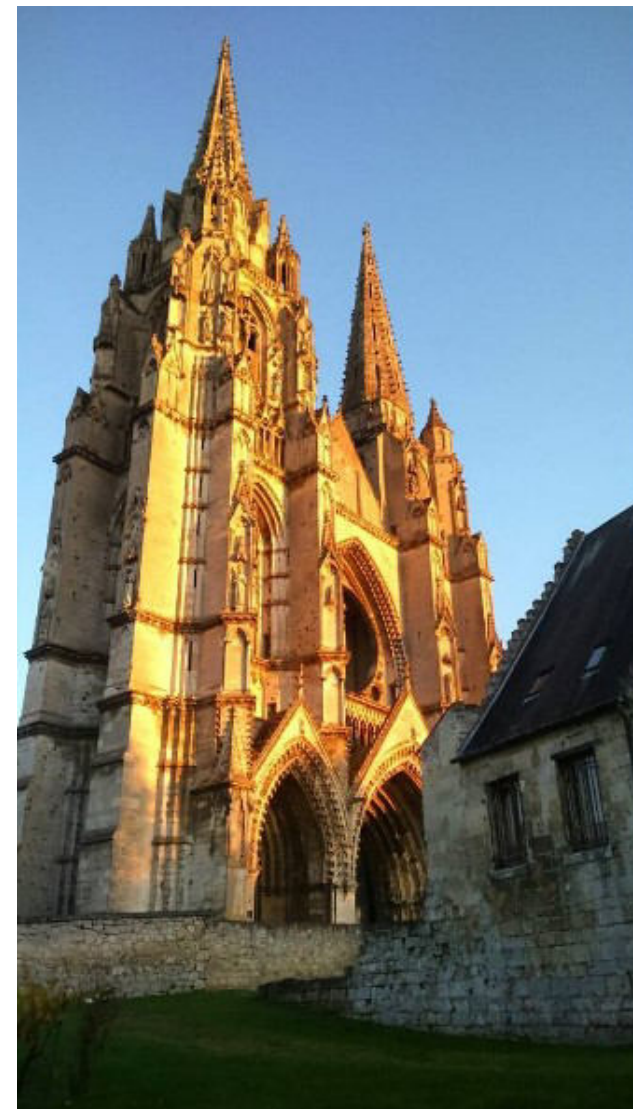
Aménager les berges de l’Aisne et mettre en valeur la rivière

Mettre en valeur l’architecture et le patrimoine par des aménagements d’espaces publics qualitatifs

Porter une nouvelle stratégie touristique à plusieurs échelles (Ville, Agglomération du Soissonnais, Pays du Soissonnais) : développer des offres « packagées » avec la région Île-de-France (La Pause)

Créer un golf à Saint-Crépin, accompagnant le développement des activités récréatives et touristiques

Soutenir le rayonnement culturel de Soissons, notamment en s’appuyant sur la cité de la musique et de la danse, le Mail-Scène Culturelle, le pôle culturel à vocation archéologique de Saint-Jean-des-Vignes, etc.



## AXE 2 – VALORISER LE CADRE DE VIE POUR TOUS LES SOISSONNAIS

A – Assurer un niveau de services urbains et d'équipements qui répond aux besoins quotidiens des habitants et affirme le rayonnement de Soissons

### OBJECTIFS



- Pérenniser le réseau d'équipements publics de proximité
- Assurer un niveau d'équipements répond aux besoins de chaque génération
- Réaffirmer l'accès au sport pour tous
- Développer les loisirs urbains et redonner une place pour l'enfant dans le centre-ville
- Permettre l'accès aux équipements pour les personnes en situation de handicap
- Faire de Soissons une Smart City, proposant des services urbains innovants et de proximité, qui facilitent le quotidien des habitants et des visiteurs de Soissons
- Soutenir le rayonnement culturel de Soissons localement et à une échelle plus large

### ACTIONS



- Étudier les possibilités de création d'un campus innovant en cœur de ville doté d'équipements scolaires et sportifs mutualisés ouverts aux habitants
- Construire une maison des associations et des bénévoles
- Créer un golf pédagogique urbain à Saint Crépin
- Définir la programmation du futur gymnase Pierre Hénin
- Engager une réflexion sur le site de l'ancienne piscine, situé à proximité du camping et du projet de golf
- Améliorer la qualité des services urbains à travers les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), en développant des outils numériques interactifs, accessibles à tous
- Promouvoir la Cité de la Musique et de la Danse (CMD), le Mail Scène Culturelle et les événements qui s'y déroulent, le musée Saint Léger, etc.
- Promouvoir les marqueurs d'identité (culturels, historiques, etc.) de la ville à travers de grands événements tels que la Fête du Haricot
- Conserver un cinéma en centre-ville
- Créer un espace polyvalent à destination des scolaires au cœur du quartier de la Gare



# AXE 2 – VALORISER LE CADRE DE VIE POUR TOUS LES SOISSONNAIS

## B - Offrir à chaque habitant un cadre de vie harmonieux, dans un environnement urbain de qualité

### OBJECTIFS

Requalifier les espaces publics existants et créer des espaces publics accueillants, en développant une mixité des fonctions et en garantissant une proximité entre habitat, emplois, services et commerces

Réinscrire le cœur historique de Soissons dans sa fonction de centralité urbaine et faire du cœur de ville un véritable lieu de vie

Renforcer la convivialité et l'animation des espaces publics

Adapter les espaces publics aux besoins de toutes les générations

Poursuivre la recomposition des espaces publics autour des éléments patrimoniaux ou de paysage

Préserver le cadre de vie dans les quartiers d'habitat (Le Château d'Albatre, Faubourg Saint-Christophe, Maison Rouge, Saint-Crépin, Presles, Saint-Waast, Saint-Médard, Maupas, Lamartine, Chevreux)

Poursuivre la démarche de requalification des quartiers prioritaires (Presles, Chevreux et Saint-Crépin) et renforcer leurs liens avec le centre-ville

Articuler les espaces récemment aménagés et les projets au centre-ancien : le pôle Gouraud – Saint Jean des Vignes, les bords de l'Aisne et l'esplanade du Mail, les friches et espaces mutables, etc

Requalifier les entrées de ville pour réaffirmer l'identité et l'unité de l'agglomération

### ACTIONS

Mettre en valeur les parcs de la ville : Jardin d'horticulture, parc de l'Arbre à l'oiseau, le parc Saint-Crépin, les jardins de l'Hôtel de Ville, etc.

Poursuivre l'aménagement des Berges de l'Aisne, colonne vertébrale de la ville, élément paysager et support d'identité. Assurer la réappropriation d'un espace délaissé.

Poursuivre les actions en faveur du développement d'espaces publics innovants, telles que les expérimentations urbaines engagées rue Georges Muzart

S'appuyer sur l'outil de gestion patrimoniale de Site Patrimonial Remarquable (SPR) pour promouvoir la mise en valeur du patrimoine bâti et des espaces paysagers

Poursuivre le réaménagement du boulevard Jeanne d'Arc (création d'une zone 30, circulation douce et d'un espace partagé - création d'une connexion entre les quartiers de la ville, Saint-Jean-des-Vignes, Gouraud et le Cœur de Ville),

Requalifier le boulevard Victor Hugo, le boulevard Pasteur et la place Saint Christophe

Organiser régulièrement des événements et animations dans le centre-ville et les quartiers

Valoriser les atouts du Cœur de Ville en offrant plus de visibilité aux monuments et éléments historiques

Redonner une identité aux places du centre-ville en lien avec leurs caractéristiques propres et les mettre en relation par une scénographie urbaine spécifique

Élaborer un projet urbain pour les différentes entrées de ville, intégrant des orientations concernant le bâti et la requalification des espaces publics

Finaliser une charte des espaces paysagers, éco responsable en matière d'espaces publics et espaces verts



## AXE 2 – VALORISER LE CADRE DE VIE POUR TOUS LES SOISSONNAIS

### C – Développer une offre de logements attractive et valoriser le parc de logements existant pour garantir des conditions de vie optimales aux Soissonnais

#### OBJECTIFS



Développer une offre nouvelle et diversifiée de logements afin de retrouver une dynamique démographique

Requalifier les friches urbaines à travers la réalisation de programmes de logements de qualité

Reconquérir les logements vacants, notamment dans le cadre du projet de revitalisation du Cœur de Ville

Préserver les formes urbaines existantes dans les quartiers d'habitat de qualité

Favoriser le parcours résidentiel des ménages et mettre en place les conditions permettant d'accueillir une nouvelle population à Soissons

Garantir une mixité sociale équilibrée en assurant une meilleure répartition des logements locatifs sociaux à l'échelle de l'agglomération, tout en mettant en œuvre le Programme Local de l'Habitat (PLH)

#### ACTIONS



Réaliser sur l'ensemble des friches urbaines des morceaux de ville avec des accroches fortes avec les quartiers voisins.

S'appuyer sur la géographie et l'histoire des sites pour esquisser les grandes lignes des projets d'aménagement et offrir à l'utilisateur des repères.

Concevoir des projets de qualité sur les friches urbaines en tenant compte des spécificités des terrains (ancien site industriel, zone inondable,...) et de leur positionnement notamment la proximité du centre-ville

Définir une programmation de logements de qualité dans le quartier de la gare

Mettre en place des outils pour intervenir sur le bâti dégradé identifié dans le cœur de ville : rénovation et/ou réhabilitation des immeubles

Favoriser le renouvellement urbain des quartiers d'habitat, en particulier Saint-Crépin, et poursuivre les actions menées à Presles et Chevreux

Intégrer dans les nouveaux programmes des logements diversifiés en termes de taille et apporter des innovations notamment en termes de services mutualisés (salle de réception, matériels, conciergerie, etc.)



# AXE 3 – FAIRE DE SOISSONS UNE VILLE DURABLE RÉFÉRENTE

## A – Valoriser la trame verte et bleue et le paysage

### OBJECTIFS



Préserver et mettre en valeur l'ensemble des composantes de la trame verte de Soissons

Mettre en valeur les continuités écologiques et les paysages afin de faire de Soissons une ville référente en termes de développement durable

Préserver les perspectives sur le grand paysage

Articuler le développement et l'image de la ville autour de sa trame bleue (cours d'eau, étangs, mares, etc.) qui sont des éléments identitaires forts : la rivière Aisne, la Crise, le ru Saint-Médard

Poursuivre la valorisation des berges de l'Aisne

Préserver les zones humides

Prendre en compte les risques et les captages d'eau potable tout en permettant la mise en œuvre de projets

Prendre en compte les risques liés aux ouvrages de transport de gaz naturel haute pression en évitant la mise en œuvre de projets à leurs abords.

Faire entrer la nature dans la ville par des aménagements paysagers respectueux des sites dans lesquels ils s'inscrivent

### ACTIONS



Valoriser les parcs urbains, véritables poumons verts de la ville

Végétaliser les espaces publics, sur l'ensemble du territoire à des fins de protection paysagère et de lutte contre les îlots de chaleur

Développer les jardins familiaux et l'agriculture urbaine

Développer la coulée verte le long de l'Aisne

Poursuivre l'aménagement de la ligne Rochy-Condé

Végétaliser les entrées de ville

Protéger l'écosystème de l'Aisne et ses abords (affluents, zones humides...), propice au développement de certaines espèces faunistiques et floristiques

Redécouvrir la Crise dans sa traversée urbaine

Requalifier les berges de l'Aisne en lien avec le projet cœur de ville

Favoriser l'évolution du camping vers un hébergement nature de qualité et innovant

Créer un golf durable

Assurer la protection des captages d'eau potable



# AXE 3 – FAIRE DE SOISSONS UNE VILLE DURABLE RÉFÉRENTE

## B – Inscrire Soissons dans la transition énergétique

### OBJECTIFS



Assurer un développement harmonieux, de haute qualité environnementale au service de la transition écologique et énergétique

Réduire la production des gaz à effet de serre, la consommation d'énergies fossiles et utiliser les énergies renouvelables.

Réduire la précarité énergétique des ménages

Limiter l'étalement urbain et la consommation des espaces naturels et agricoles : c'est ainsi que l'objectif chiffré de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain est fixé à 3 hectares d'espaces naturels ou agricoles consommés (il s'agit des hameaux de Presles et Chevreux déjà urbanisés et constitués).

### ACTIONS



Favoriser des formes urbaines spécifiques, plus compactes et respectueuses de l'environnement

Intégrer une forte dimension environnementale dans chacun des projets

Favoriser la rénovation énergétique des bâtiments publics

Mettre en œuvre les conditions du développement des véhicules électriques (bornes, politique de stationnement, etc.)

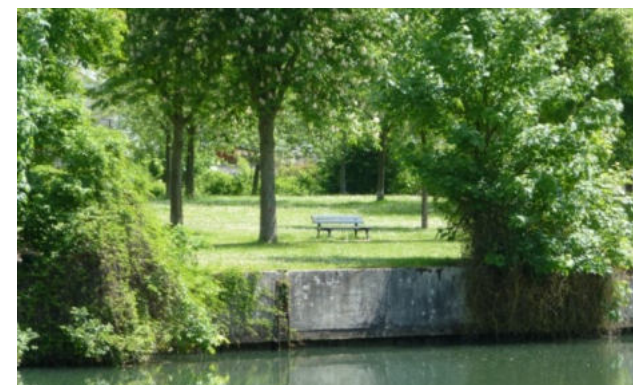
Pérenniser le réseau de chaleur alimentant le territoire communal

Étudier les possibilités de développement de chaudières biomasse, à l'instar de la chaufferie biomasse du quartier de Presles

Accompagner les particuliers dans leur projet de rénovation énergétique (à travers l'OPAH)

Permettre la mise en place de projets de rénovation énergétique du parc de logements existant, dans l'ensemble des quartiers de la ville, y compris dans les secteurs couverts par le Site Patrimonial Remarquable

Fixer une enveloppe urbaine permettant la protection des espaces agricoles et naturels



# AXE 4 – RÉPONDRE AUX BESOINS EN MOBILITÉ DE TOUS

## Faciliter la mobilité de tous sur des échelles différentes et complémentaires

### OBJECTIFS

Tirer profit de l'aménagement en voie express de la RN 2, pour faciliter les déplacements vers la région parisienne et notamment le pôle économique de Roissy

Affirmer la volonté de renforcer la fréquence des TER desservant Soissons, tout en améliorant la qualité de service

Répondre aux besoins de mobilité et de déplacements des Soissonnais

Améliorer et diversifier l'offre de transports en commun

Soutenir le covoiturage et l'auto-partage

Adapter la desserte et la circulation à l'évolution urbaine

Adapter la ville aux circulations piétonnes et cyclables, inciter et donner envie aux habitants d'utiliser d'autres moyens de déplacement que la voiture

Améliorer l'accès aux pôles de transport en commun et optimiser la desserte des quartiers avec le développement des circulations douces

Développer un pôle multimodal autour de la gare

Imaginer une mobilité innovante entre la gare et le cœur de ville (véhicule autonome)

Créer un réseau de circulations douces entre les places du centre-ville, supports de l'armature du centre-ville

### ACTIONS

Définir des solutions (mutualisation, recherche de dispositifs innovants) pour répondre aux besoins en stationnement particulièrement dans le centre-ville

Améliorer les liens entre les quartiers d'habitation et les pôles attractifs de la ville (gare, centre-ville...) à travers l'optimisation de la desserte en transports en commun

Apaiser les circulations, notamment par l'aménagement de zones 30

Développer un axe doux Gouraud/Saint-Waast par la place Mantoue, l'Évéché...

Combiner les modes de déplacements doux : viser les mobilités actives alternatives, rapides et sécurisées

Créer un « axe vert » de nature en ville, en définissant un réseau cohérent entre le Parc Saint-Crépin / le Centre-Ville / le Parc Gouraud / Saint Jean des Vignes / Jardin de l'Horticulture / la Gare, afin de donner une meilleure visibilité aux points forts du territoire (aménagements, signalétique, etc.)

Faire de la gare un carrefour d'échange efficace et attractif entre les différents modes de transport (piéton, vélo, bus, train, voiture)



## AXE 1 : Soissons, ville attractive et dynamique

- Renforcer le rayonnement du centre-ville
- Poursuivre le développement du Parc Gouraud
- Développer un pôle performant et innovant autour de la gare
- Affirmer le rôle moteur de Soissons en matière de santé
- Stimuler la centralité commerciale majeure du centre-ville et pérenniser les petits pôles commerciaux au sein des quartiers
- Promouvoir le patrimoine historique de Soissons (Saint-Jean-Vignes, Saint-Médard, Centre-ville...)

## Les principaux sites de projets

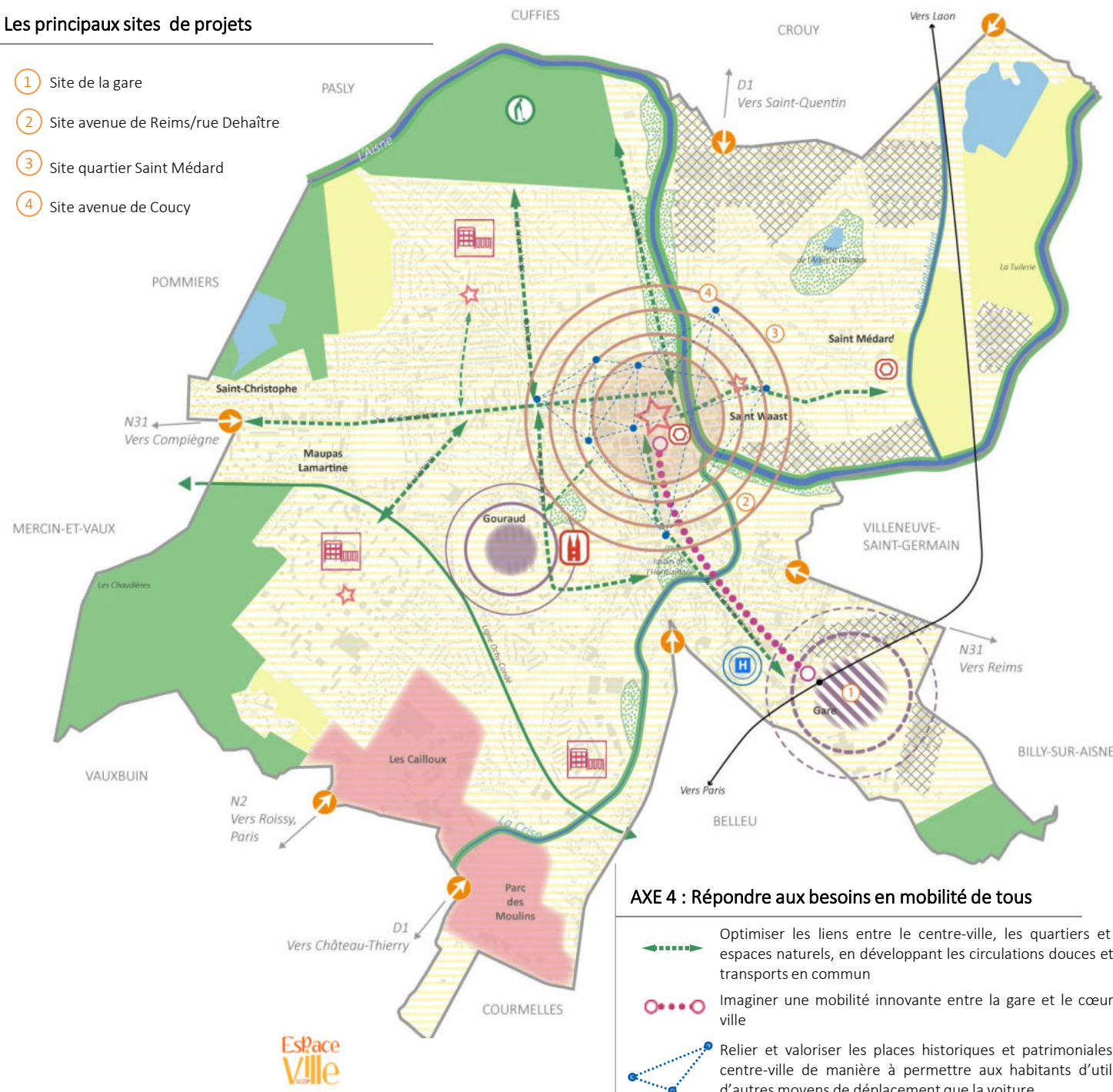
- ① Site de la gare
- ② Site avenue de Reims/rue Dehaître
- ③ Site quartier Saint Médard
- ④ Site avenue de Coucy

## AXE 2 : Valoriser le cadre de vie pour tous les Soissonnais

- Étudier les possibilités de mutation des zones d'activités économiques, en activité ou en friche
- Préserver le cadre de vie paysager et environnemental dans les quartiers d'habitat et respecter l'identité urbaine et patrimoniale de chacun des quartiers
- Accompagner le renouvellement urbain des quartiers prioritaires
- Favoriser la nature en ville. Valoriser les parcs de la ville, améliorer leurs accès et agir qualitativement sur leurs franges
- Requalifier les entrées de ville
- Veiller à la qualité urbaine et paysagère des zones d'activité commerciale

## AXE 3 : Faire de Soissons une ville durable référente

- Préserver les espaces agricoles en contenant l'espace urbain dans son enveloppe actuelle
- Protéger les espaces naturels
- Poursuivre les aménagements des berges de l'Aisne, atout paysager et identitaire majeur, et redécouvrir la Seine
- Réaliser un golf pédagogique urbain
- Poursuivre l'aménagement de la ligne Rochy-Condé



## AXE 4 : Répondre aux besoins en mobilité de tous

- Optimiser les liens entre le centre-ville, les quartiers et les espaces naturels, en développant les circulations douces et les transports en commun
- Imaginer une mobilité innovante entre la gare et le cœur de ville
- Relier et valoriser les places historiques et patrimoniales du centre-ville de manière à permettre aux habitants d'utiliser d'autres moyens de déplacement que la voiture